

# Calcul de soins de longue durée

## Dans ce document, il s'agit de :

- Comment NaviPlan calcule-t-il les besoins en soins de longue durée ?
- Comment NaviPlan illustre-t-il les effets des soins de longue durée sur l'avoir net des clients ?

**Sauf indication contraire, les éléments et les endroits que l'on mentionne se trouvent à la section Établir les objectifs – Soins de longue durée – Objectifs du client ou du coclient**

Ce document s'occupe des analyses de soins de longue durée pour les plans conjoints dans lesquels le client ou le coclient aura besoin de soins de longue durée (SLD). Il ne s'agit pas d'une analyse dans laquelle les clients ont tous les deux besoin de soins de longue durée. Activez l'option Si <client/coclient> a besoin de soins de longue durée pour ajouter une simulation des effets de l'assurance SLD sur le plan. Par défaut, on présume que le client aura besoin de soins de longue durée pour une période de quatre années qui commencent le 1 janvier de l'année dans laquelle le client aura 80 ans. On présume aussi que le client décède à la fin de cette période. Vous pouvez modifier l'âge au début des SLD seulement dans les plans Niveau 2.

## Comment NaviPlan calcule-t-il les besoins en soins de longue durée ?

La base de l'analyse de soins de longue durée est une projection du flux monétaire. À partir de la première année des SLD, NaviPlan compare les besoins en flux monétaire des SLD et les ressources financières des SLD.

La liste ci-dessous comprend les hypothèses pour l'analyse du flux monétaire au cours des SLD. La plupart des hypothèses s'appliquent aux plans Niveau 2. Dans un plan Niveau 1, NaviPlan ne s'occupe que des éléments de flux monétaire applicables au Niveau 1.

Les besoins en soins de longue durée comprennent les éléments ci-dessous :

- Les dépenses annuelles existantes saisies dans le plan en utilisant le taux d'inclusion indiqué dans le champ Pourcentage à couvrir des dépenses médicales et de mode de vie (Établir les objectifs – Soins de longue durée – Dépenses des SLD).
- 100 % des dépenses sous Autres dépenses à la page Flux monétaire (Saisir les données financières) qui ont lieu pendant la période des soins de longue durée établie.
- 100 % des dépenses saisies sous Dépenses supplémentaires des soins de longue durée (onglet Dépenses des SLD).
- 100 % des primes d'assurance saisies à la page Couverture de l'assurance (Saisir les données financières). Par défaut, les primes d'assurance SLD cessent au début de la période des SLD. Les primes ne sont pas comprises dans le flux monétaire pendant les soins de longue durée.
- Les remboursements des passifs saisies à la page Actifs/Passifs (Saisir les données financières – Avoir net)

qui ont lieu pendant la période des SLD.

- Les dépenses d'études continueront à 100 %.
- Les dépenses d'achat important ne sont pas incluses
- Les dépenses successorales et testamentaires continueront à 100 %.

Les ressources financières pour les soins de longue durée comprennent les éléments ci-dessous :

- Les revenus gagnés par le client qui n'a pas besoin de soins de longue durée.
- Les revenus gagnés par le client qui a besoin de soins de longue durée en utilisant le pourcentage sous **Modifications au revenu pendant les SLD**.
- Les surplus en flux monétaire accumulés pendant la période de soins de longue durée disponibles pour répondre aux besoins. On présume que surplus accumulé avant le début des SLD est épuisé.
- Les recettes provenant des polices SLD pour la durée entière des prestations, moins la période d'attente pendant la première année des SLD.

**Par exemple**, si les prestations valent 100 \$ par jour avec une période d'attente de 90 jours, le total des prestations, 27 500 \$, est compris dans le flux monétaire pendant la première année des SLD. La somme 36 500 \$ est comprise pour chaque année suivant après la période des prestations.

- Les rachats des actifs disponibles (seulement si les ressources ci-dessus ne suffisent pas pour répondre aux besoins en flux monétaire). Les options sélectionnées sous l'onglet **Disponibilité de l'actif** affectent l'utilisation des actifs dans une analyse soins de longue durée.
- Les prestations de décès provenant des polices assurance-vie à la page **Couverture d'assurance (Saisir les données financières)**.

**Le saviez-vous ?** S'il y a un surplus à la fin d'une année pendant les soins de longue durée, NaviPlan crée un compte dans lequel il met le surplus en question, **Capital disponible investi**, ayant le même taux de rendement indiqué sous **TDR sur les surplus et les liquidations (Établir les objectifs – Soins de longue durée – Objectifs du client ou du coclient – Hypothèses)**.

**Exemple :** Pour mieux comprendre la manière dont NaviPlan analyse les soins de longue durée, examinons le plan de Robert et Sarah – un couple dans la quarantaine. Ils anticipent prendre la retraite à l'âge de 65 ans et ils ont 1 000 000 \$ actuellement en actifs de placement, lesquels financent l'objectif de retraite de 80 000 \$. En outre, Robert et Sarah possèdent une maison estimée à 1 250 000 \$. Tous les deux ont une police d'assurance-vie avec une prestation de décès de 250 000 \$ et des primes mensuelles de 50 \$.

En utilisant les valeurs par défaut pour l'âge au début et la durée des SLD, Robert commence les SLD à l'âge de 80 ans en 2045. Pendant les SLD, David anticipe avoir une dépense médicale quotidienne de 250 \$. Le rapport **Projection détaillé du flux monétaire (si Robert a besoin de soins de longue durée) (Actions rapides – Assurance – Soins de longue durée)** présente les ressources financières des soins de longue durée comme des rentrées de fonds et les besoins en soins de longue durée comme des sorties de fonds.

Pendant les premières deux années des SLD, Robert et Sarah peuvent combler les besoins financiers, mais pendant les dernières deux années leurs besoins dépassent leurs ressources disponibles et ils reconnaissent des déficits significatifs. Ces déficits indiquent que dans le cas de soins de longue durée, leurs besoins dépassent leurs ressources financières

Après avoir examiné ce rapport, il est fréquent que les clients veulent souscrire à une assurance supplémentaire. Cliquez sur **Quelles sont mes options ?** dans le **Gestionnaire des scénarios** (lien **Soins de longue durée**) pour voir le montant d'assurance supplémentaire que recommande NaviPlan.